



NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE

S/9861
9 juillet 1970

ORIGINAL : FRANCAIS

LETTRE DATEE DU 8 JUILLET 1970, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL
DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DU SENEGAL AUPRES DE
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance les faits suivants :

Le 4 juillet 1970, deux avions portugais ont violé l'espace aérien sénégalais.

Dans la journée du 6 juillet, les soldats portugais ont bombardé les trois villages sénégalais de Sarré Sory, de Piring, et de Sarra Nafa. Des dégâts importants ont été causés dans ces villages. C'est ainsi qu'à Sarré Sory, quatre-vingt-douze (92) cases et trente (30) greniers ont été incendiés; et cent cinquante (150) moutons et deux (2) ânes enlevés par des soldats portugais.

A Piring, cent cinquante (150) cases et soixante-douze (72) greniers ont été brûlés, et cinquante-neuf (59) moutons et un (1) boeuf enlevés.

A Sarré Nafa, six (6) cases ont été détruites.

Récemment, le 22 juin 1970, des unités régulières portugaises ont attaqué le village de Sarré Samba Dial, dans le département de Vélingara, alors que le Groupe spécial d'experts de la Commission des droits de l'homme était en mission dans la région de la Casamance pour y mener une enquête, notamment sur les "manifestations graves du colonialisme portugais".

Devant les provocations répétées du Portugal et les violations délibérées du territoire sénégalais provoquant des pertes accrues en vies humaines, ainsi que l'insécurité dans laquelle vivent les populations de la région de Casamance, mon gouvernement est obligé, une fois de plus, de saisir le Conseil de sécurité de ces nouveaux faits.

S/9861
Français
Page 2

Tout en me réservant le droit de vous communiquer ultérieurement la liste des victimes des exactions portugaises, je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document officiel du Conseil de sécurité.

Veuillez agréer, etc.

Le représentant permanent
de la République du Sénégal
auprès de l'Organisation
des Nations Unies,

(Signé) Ibrahima BOYE